

Migration Ville-à-Ville en Méditerranée

Dialogue, Connaissances et Action

Webinaire

Enfants et jeunes en territoires urbains : une approche élargie des MENA

31 Juillet 2019

Résumé des discussions

Contexte et remarques introductoires

Dans le cadre du projet MC2CM, ce webinaire a servi à structurer un dialogue entre les autorités locales, la société civile et les organisations internationales sur la protection et l'inclusion des enfants et des jeunes en déplacement. UNICEF et CGLU ont animé deux sessions d'1h30 (en français et en anglais) au cours desquelles les villes ont été invitées à partager leurs expériences et leurs défis en matière de protection, de soins et d'inclusion des enfants et des jeunes migrants, en particulier des mineurs non accompagnés. À travers le transfert d'expériences, de modèles réussis, de leçons apprises et de stratégies de planification, les villes peuvent améliorer les réponses aux défis des enfants et les jeunes migrants - pour faire en sorte que la migration fonctionne pour tous.

Le webinaire a été introduit par **Mohamed Boussraoui, Senior Migration Manager à CGLU**, qui a souligné la pertinence croissante de ce thème dans des villes comme Barcelone. Son intervention a été complétée par le [témoignage vidéo de Neus Arnal, travailleuse sociale dans la région de Catalogne \(Espagne\)](#), qui a souligné le lien étroit qui existe entre les modalités de prise en charge de ces jeunes et les préoccupations en matière de sécurité lorsque l'on aborde la question des mineurs en déplacement, en précisant que la première permet la seconde et vice versa. Après ces remarques introductives, le séminaire en ligne a été divisé en trois parties :

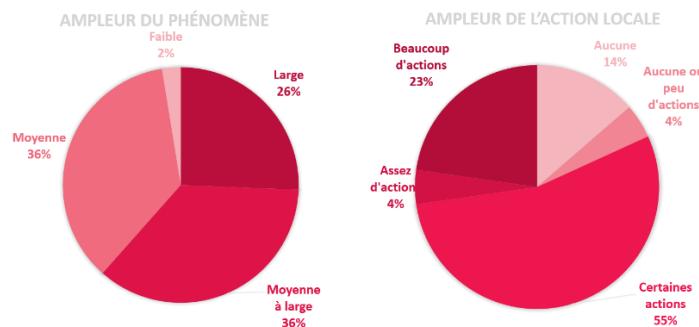
1. Une session interactive pour présenter les bonnes pratiques des villes
2. Une présentation d'UNICEF suivie de questions/réponses.
3. Une présentation de la campagne « Sans enfants en situation de rue » de CGLU-Afrique et REFELA

Priorités et préoccupations clés

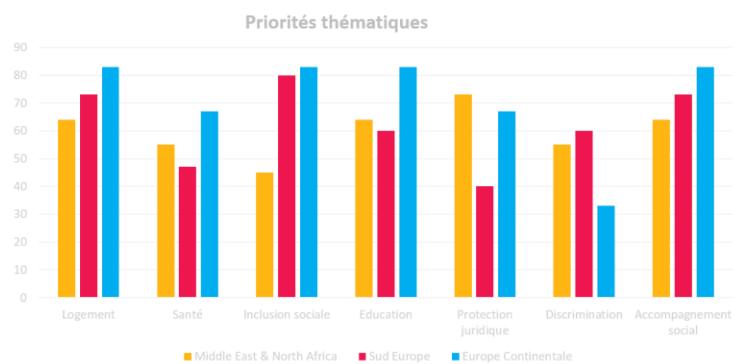
Environ 45 représentants de villes, d'organisations de la société civile (OSC) et d'organisations internationales ont participé à ce webinaire, qui a abordé les principales préoccupations locales et proposé des pratiques et recommandations inspirantes. La plupart des participants inscrits venaient de grandes villes du bassin méditerranéen, en particulier d'Afrique du Nord et d'Europe du Sud.

En préparation de ce webinaire, les villes ont été consultées sur leur perception et leur expérience du phénomène des mineurs en déplacement. Interrogés sur leur perception du phénomène, la majorité des participants l'ont défini comme « moyen à large » ou « large ». Néanmoins, dans leurs réponses sur

l'ampleur de l'action locale dans ce domaine, la perception générale était qu'il y a « peu » d'initiatives mises en œuvre au niveau local.



En ce qui concerne les acteurs clés impliqués dans la gouvernance urbaine des enfants et des jeunes migrants, des différences régionales apparaissent selon le niveau de décentralisation des politiques nationales relatives à la protection des enfants. À cet égard, alors que les villes européennes ont tendance à souligner le rôle des gouvernements locaux, les villes d'Afrique du Nord se réfèrent aux gouvernements nationaux comme acteurs clés. Dans les deux cas, le rôle des OSC a été souligné par la majorité des participants.



Enfin, en ce qui concerne la définition des thèmes prioritaires, le logement, l'inclusion sociale et le soutien psychosocial figuraient en tête de liste. Des différences régionales sont apparues en ce qui concerne l'importance de sujets tels que la discrimination, la tutelle ou l'inclusion sociale.

Forum local des expériences et des perspectives

La deuxième partie du webinaire a offert un espace de présentation des pratiques locales et de débat sur la question des mineurs non accompagnés et des enfants en déplacement. Les pratiques étaient présentées dans leur majorité par les autorités locales. Plusieurs participants représentant également des OSC travaillant sur ce sujet en coopération avec les gouvernements locaux sont intervenus durant la session. En outre, la Commission de CGLU sur l'inclusion sociale, démocratie participative et droits

humains, a présenté les pratiques de certains de ses membres (dans le texte elles sont identifiées par le marqueur « CISDPDH »). Cette session comprend les interventions faites dans les versions française et anglaise.

Surmonter les limites : la gouvernance multi-niveau et la coopération avec la société civile

En Tunisie, des municipalités comme **Sfax** ont peu de compétences pour mener des actions dans ce domaine, même si la ville est confrontée de manière croissante à l'arrivée de mineurs non accompagnés qui ont perdu leurs parents lors de leur migration à travers la Libye. Sfax a tout de même pu partager au cours du webinaire son travail de coordination avec les représentants locaux du gouvernement national (services de l'état civil et services administratifs) permettant d'accélérer le processus de régularisation des mineurs. Sfax a également évoqué sa collaboration avec les ONG locales et internationales pour fournir aux MENA l'accès aux services de première nécessité. Une représentante de la section **MEWA de CGLU** a décrit un scénario similaire pour le Moyen-Orient, mais dans ce cas, les autorités locales coopéraient de manière plus structurée avec les ONG sur des questions telles que l'accès au logement ou aux cours de langue.

La ville de **Mexico** a récemment vu l'arrivée des « caravanes de migrants » en provenance d'autres régions d'Amérique centrale, avec aussi des mineurs non accompagnés. Comme la capitale du Mexique n'a pas de compétences formelles en matière de tutelle de l'enfant (à l'image de presque toutes les autres villes participantes), la ville a essayé de travailler avec les autorités nationales et de se coordonner avec les associations locales sur des questions telles que l'hébergement d'urgence et la couverture des besoins fondamentaux. La ville de Mexico peut également soutenir les jeunes migrants de plus de 18 ans dans le cadre du programme « [Ciudad Hospitalaria](#) ».

Comme l'ont montré Malaga, Nador et Naples, les collectivités locales peuvent trouver dans la société civile des partenaires efficaces dans le processus d'accueil et d'inclusion des MENA. Une participante de la société civile a alors souligné que « *bien que les autorités locales n'aient peut-être pas de compétences directes sur cette question, elles peuvent avoir un impact sur celle-ci en coopérant avec nous* ».

À **Malaga**, [l'Association marocaine pour l'intégration des migrants](#) aide les mineurs non accompagnés qui viennent d'avoir 18 ans à accéder à un logement et à trouver un emploi, tout comme la coopérative [Dedalus](#) à **Naples**. Les deux ONG reçoivent des fonds et coordonnent leurs activités avec leurs municipalités. À **Nador**, l'association [Asticude](#) a organisé des manifestations en faveur de l'accès à l'éducation des jeunes migrants. Plus spécifiquement, et grâce à sa coopération avec le gouvernement national et le gouvernement local, Asticude a mis en place des programmes pour garantir le droit à l'éducation pour les MENA et les enfants en déplacement.

Garantir l'accès aux droits sociaux et économiques : logement, services de première nécessité, insertion professionnelle

L'accès au logement a été identifié comme une priorité majeure dans de nombreux contextes. Dans sa contribution écrite, la **Métropole de Lyon** a présenté son projet de création de 850 nouvelles places dans



les hébergements temporaires pour MENA, ainsi que de 500 places incluant hébergement et prise en charge et 300 places dans les centres de jour pour MENA hébergés dans des hôtels. A l'instar de Lyon, le Conseil général de [Seine-Saint-Denis](#) (CISDPDH) a également créé un service d'hébergement et de prise en charge pour MENAs afin de leur permettre de suivre un processus d'intégration plus structuré. À **Rabat**, la municipalité a transformé des installations municipales abandonnées, comme des anciennes écoles, en centres d'hébergement d'urgence pour mineurs non accompagnés.

Les exemples de **Naples** et de **Malaga** ont montré comment les autorités locales peuvent collaborer avec les ONG pour garantir l'accès au logement pour les MENA une fois atteint l'âge de 18 ans et la fin de la tutelle. Ces associations peuvent aider les jeunes migrants à accéder à leur propre logement (une étape déjà difficile en raison des prix du logement et de la discrimination).

Utrecht a mis en place une approche innovante sur cette question en créant le « [Plan Einstein](#) ». Il comprend un bâtiment résidentiel où les citoyens locaux et les réfugiés (dont de nombreux jeunes) vivent ensemble et suivent un parcours d'intégration civique. C'est un moyen de soutenir l'accès au logement et d'offrir des opportunités d'inclusion dans la société d'accueil. Dans le même esprit, [le projet CURANT d'Anvers](#) (CISDPDH) est une initiative de co-hébergement où jeunes réfugiés et jeunes locaux vivent dans le même immeuble résidentiel, et reçoivent le soutien d'une équipe d'éducateurs et d'entraîneurs.

Le travail de plusieurs municipalités suédoises ([compilé par l'Association suédoise des autorités locales et régionales - SALAR](#)) a été présenté par la CISDPDH comme un exemple de la façon dont les gouvernements locaux peuvent faciliter l'accès des mineurs non accompagnés aux services essentiels. [Malmö](#) a développé des dépliants d'information en plusieurs langues, visant à clarifier les différentes étapes qu'un MENA doit suivre à son arrivée en Suède en ce qui concerne l'accès aux services de base et la régularisation. [Kristianstad](#) a également développé du matériel d'information écrit et visuel dans différentes langues à utiliser avec les mineurs non accompagnés lorsque les services d'interprétation ne sont pas disponibles. De son côté, [Göteborg](#) a produit des boîtes à outils pour soutenir la formation des personnes travaillant avec des mineurs non accompagnés.

Les cas de [Nuremberg](#) et de [Gand](#) ont été présentés par la CISDPDH comme des modèles complets d'intégration des réfugiés (comprenant des cours de langue, la régularisation de leur situation, l'accès aux services de base et une aide à l'insertion professionnelle) qui tiennent compte des spécificités des jeunes réfugiés et des mineurs non accompagnés.

Le [Jugendcollege](#) de **Vienne** (CISDPDH) a été présenté comme une politique globale visant à faciliter l'accès des jeunes migrants au marché du travail (le programme s'adresse aux résidents âgés de 15 à 21 ans) et à suivre leur parcours d'intégration dans la société hôte. Cette politique propose une série de modules sur la langue allemande, la culture et l'orientation professionnelle (avec des stages et des possibilités d'emploi), ainsi que des initiatives d'intégration sociale. [Sundbyberg](#) (CISDPDH), en Suède, a une [politique similaire](#) à l'égard des MENA. Cela comprend une offre de stages et d'emplois d'été ainsi qu'un service d'orientation professionnelle et un système de mentorat. Plusieurs ONG participant au webinaire offrent également des services d'orientation professionnelle aux jeunes migrants qui viennent d'avoir 18 ans.

Vers un processus global de prise en charge et d'intégration

Nombre de ces pratiques visent à faciliter l'intégration des mineurs non accompagnés dans la société d'accueil. **Grigny**, en France, compte 34% de population étrangère, dont un nombre important de mineurs non accompagnés et de jeunes migrants. La ville a cherché à leur offrir des cours de langue couplés à des ateliers de socialisation où les habitants peuvent accueillir les nouveaux arrivants dans la ville. La ville de Grigny a partagé comment plusieurs municipalités françaises ont créé une association nationale de « [Villes et territoires d'accueil \(ANVITA\)](#) » qui favorise l'échange de pratiques et les débats politiques entre ses membres.

Agir contre la discrimination a aussi été identifié comme facteur clé de cohésion sociale. **L'Association marocaine pour l'intégration des migrants de Malaga** a soutenu la création d'un [site web](#) qui a pour but de sensibiliser la société hôte. Pour cela, il met à disposition de la société d'accueil des récits de jeunes résidents arrivés dans la ville comme MENA. La Coopérative Dedalus de **Naples** a également mis en place un [site web similaire](#). De la même manière, **Nador** a développé des initiatives axées sur le dialogue des jeunes et les échanges culturels avec la population locale.

La ville de **Goicoechea** (CISDPDH), au Costa Rica, dispose d'un mécanisme consolidé de participation citoyenne : les « [tables de dialogue](#) ». Il a été utilisé pour sensibiliser la population locale à la situation des jeunes migrants en matière de droits humains.

Le représentant du **Fond andalous des municipalités pour la solidarité internationale (FAMSI)** a partagé la riche expérience des autorités locales de cette région en matière de programmes d'inclusion sociale pour les mineurs non accompagnés. [Un guide de « bonnes pratiques à l'attention des mineurs non accompagnés en Andalousie](#) » a été partagé par FAMSI lors du webinaire, qui inclut des initiatives d'intégration socio-affective ou d'intégration scolaire. En matière d'éducation, l'exemple d'**Eksjö** (CISDPDH) a montré comment les autorités locales peuvent utiliser les équipements municipaux - dans le cas de cette ville suédoise, [une bibliothèque municipale](#) - pour organiser des événements pédagogiques (lecture de contes pour enfants, un café linguistique pour les jeunes). Cela illustre une autre manière d'avoir un impact positif en termes de socialisation des MENA.

Gouvernements locaux et plaidoyer international

Dans le domaine du plaidoyer international autour des droits de l'enfant, UNICEF et la section régionale de CGLU en Afrique (CGLUA), en collaboration avec son Réseau des femmes élues locales en Afrique (REFELA), ont présenté des campagnes axées sur la sensibilisation des villes sur leur rôle central dans la protection des enfants, l'inclusion sociale et l'amélioration des conditions de vie pour tous.

L'**UNICEF** a présenté son [agenda local](#) en reconnaissant que les villes et les gouvernements locaux « sont particulièrement bien placés pour protéger les droits des enfants migrants et déplacés dans leurs zones d'influence », en particulier dans six domaines clés où les enfants en déplacement sont confrontés à des défis importants :

- La protection
- La détention d'enfants immigrants
- L'accès aux services
- La séparation familiale et l'obtention d'un statut juridique
- Les facteurs qui poussent les enfants à quitter leur foyer, comme les conflits prolongés, la violence persistante et l'extrême pauvreté.
- La xénophobie, la discrimination et l'exclusion sociale

En tant que principe fondamental, toutes les actions visant à fournir un accès à des services de qualité aux enfants réfugiés, migrants et déplacés devraient aller de pair avec un soutien aux communautés locales dans leur ensemble, en mettant l'accent sur l'inclusion des plus vulnérables d'entre eux.
Recommandations :

1. Assurer un accès immédiat et effectif à une éducation gratuite et de qualité pour tous les enfants de la ville, quel que soit leur statut légal.
2. Si possible, établir ou soutenir des systèmes de pare-feu entre les fournisseurs de services locaux et les autorités de l'immigration ou les organismes d'application de la loi, afin que les enfants sans papiers et leurs parents ne se sentent pas dissuadés de recourir aux services locaux par crainte d'être détectés, détenus et renvoyés.
3. Encourager ou créer des partenariats avec les universités, les organisations non gouvernementales et les entreprises pour ouvrir des places pour les étudiants réfugiés, migrants et déplacés dans tous leurs programmes.
4. Promouvoir l'inclusion sociale et les mesures de lutte contre la xénophobie et la discrimination
5. Coopérer avec des entreprises locales pour soutenir l'accès au marché du travail et l'esprit d'entreprise des jeunes migrants et des personnes déplacées.
6. Veiller à ce que les initiatives existantes ou nouvelles en faveur des enfants et des jeunes au niveau des villes incluent les migrants, qu'il s'agisse de manifestations sociales et culturelles, d'activités sportives ou de conseils de jeunes.
7. Nommer, former et surveiller des tuteurs qualifiés pour les enfants non accompagnés et séparés

Lien de la présentation

Face à la situation des mineurs vulnérables dans les rues, de nombreuses villes du continent africain, **CGLU-Afrique et REFELA** ont uni leurs forces pour sensibiliser les individus sur cette question. La campagne s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des Agendas Africains (2063-AU) et internationaux, comme les objectifs de développement durable (ODD) dont l'engagement est de « n'exclure personne ». Cette campagne, basée sur l'adhésion volontaire, vise 3 objectifs principaux :

- Sensibiliser et attirer l'attention sur la situation moralement inacceptable des enfants vivant dans les rues des villes africaines et exposés à toutes formes d'exploitation ;
- Mobiliser pour soutenir et renforcer la capacité des gouvernements locaux, des maires et des élus locaux à donner une seconde chance à ces enfants en situation précaire ;
- Soutenir et accompagner les villes membres de la campagne en leur fournissant un modèle d'intervention qui leur permettra de faire face efficacement au phénomène des enfants des rues.

Lien de la présentation